



CONSEIL MUNICIPAL
CE 13 décembre 2011

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 13 décembre 2011 à 19h00.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Guandalina Côté	Conseillère no. 1
	Mme.	Monique Baril	Conseillère no. 2
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no.5
	M.	Laurent Bourdon	Conseiller no.6

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h00.

Rés.147-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi, le 13 décembre 2011 – 19h00
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 1^{er}. novembre 2011.
4. Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du 22 novembre 2011.
5. Dépôt de document
6. Correspondance
 - 6.1. Proposition d'étape du Tour de l'Abitibi

7. Adoption des comptes
8. Rapport des membres du Conseil
9. Affaires courantes :
 - 9.1. Vente pour taxes - résolution
 - 9.2. Ministère des transports - Installation d'un panneau de sensibilisation à l'utilisation des freins « Jacobs » - Demande
 - 9.3. Représentants de la ville sur le CA du HLM - Nomination
 - 9.4. MDDEP – Chemin du Camping - Résolution
 - 9.5. Conseil 2012 - Dates
 - 9.6. Bibliothèque – Contribution
 - 9.7. Age d'or – Compensation pour taxes
 - 9.8. SSI – Rapide-Danseur - Entente
 - 9.9. Pro-maire – Désignation
 - 9.10. Collecte des matières résiduelles – Acceptation du budget de la Régie inter-municipale
 - 9.11. Avis de motion – Règlements ayant pour objet d'établir le budget pour l'année 2012, de fixer la taxe foncière, le traitement des élus, fixant le coût de la taxe de cueillette des ordures, fixant le coût de fonctionnement de l'assainissement des eaux usées, fixant le coût de la tarification des services de police, fixant le coût de la tarification du service de sécurité incendie et fixant le coût de la taxe d'eau.
 - 9.12. Avis de motion – Assemblée spéciale – Adoption du budget – 21 décembre 2012
 - 9.13. Contrat Julien Mercier
 - 9.14. Contrat patinoire
 - 9.15. Avis de motion – Règlement d'emprunt
 - 9.16. Offre 11 rue Principale
10. Parole au public
11. Divers
 - 11.1
 - 11.2.
12. Levée de la réunion

Rés. 048-2011

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2011.

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté, appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance 1^{er}. novembre 2011.

Rés. 149-2011

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU 22 NOVEMBRE 2011.

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte,

appuyé par madame la conseillère Guandalina Côté, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 22 novembre 2011.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document.

CORRESPONDANCE

Rés. 150-2011

Tour de l'Abitibi - Proposition

ATTENDU QUE le Tour de l'Abitibi offre à la ville de Duparquet l'opportunité de présenter le départ d'une étape entre la Ville de Duparquet et la Ville de Rouyn-Noranda le 22 juillet 2012;

ATTENDU QUE la présentation d'une étape est une opportunité de visibilité pour la ville au niveau touristique;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu de mandater le Directeur-général de négocier une entente avec le Tour de l'Abitibi en vue de tenir le départ de l'étape prévue pour le 22 juillet 2012.

SUIVI

Rés.151-2011

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Monique Baril, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

COMPTES À PAYER EN NOVEMBRE 2011

Fournisseur	Description	Code budgétaire	MONTANT
Alain Gagné	Nouvelle rue	23-042-01-710	1 392,74 \$
Alain Gagné	Nouvelle rue	23-042-01-710	4 398,94 \$
Alain Gagné	Sable et sel à chemin	02-330-00-622-00	2 132,68 \$
Bibliothèque municipale	Contribution bibliothèque	02-702-30-970-00	675,00 \$
Bibliothèque municipale	Support Internet	02-702-30-516-00	15,25 \$
Buro Concept	Matériel de bureau	12-130-00-670-00	18,42 \$
Buro Concept	Matériel de bureau	12-130-00-670-00	42,02 \$

Chez Annick Épicerie	Fournitures	02-702-30-670-00	40,19 \$
CIA Informatique	Entretien ordinateur	02-130-00-414-00	56,96 \$
Claude Jolin	Nouvelle rue	23-042-01-710	420,00 \$
Club de l'Age d'or de Duparquet	Contribution pour taxes	02-610-00-970-01	600,00 \$
De Blois, Bérubé, Lavigne	Nouvelle rue	23-042-01-710	1 555,08 \$
Distribution Praxair	Location de bouteilles	02-320-00-516-00	16,66 \$
Fond de l'information	Avis de mutations	02-150-00-417-00	12,00 \$
Gabriel Aubé inc.	Sel à glace	02-330-00-635-00	1 784,35 \$
Garage Lacroix	Pièces pour rétrocaveuse	02-320-00-525-02	86,06 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	108,55 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	112,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	120,00 \$
Groupe conseil Trame	Plan - HDV	23-023-01-710	1 091,40 \$
Jacques Taillefer	Dépenses du mois	Multiples	210,52 \$
Jean-Guy Pigeon	Lime	02-320-00-640-00	7,12 \$
Jean-Guy Pigeon	Lame	02-320-00-640-00	20,45 \$
Jean-Guy Roy - Entrepreneur	Niveleuse	02-320-00-516-00	3 631,36 \$
Jessica Roy	Déplacements	02-701-20-310-00	259,59 \$
Julien Mercier	Déplacements	02-320-00-310-00	39,90 \$
Lamothe - Division de Sentra	Asphaltage - Rue Principale	03-310-10-000-00	68 127,15 \$
Marcel Baril	Manchon	23-042-01-710	116,59 \$
Marcel Baril	Divers articles	23-042-01-710	1 401,95 \$
Marcel Baril	Ponceau	23-042-01-710	288,99 \$
Martin et Lévesques	Chandails - Pompiers	02-220-00-650-00	310,55 \$
M. Roy Électrique	Éclairage de rue - Réparations	02-340-00-521-00	1 752,74 \$
Nicol Auto inc.	Entretien Pick-up	02-320-00-521-01	110,45 \$
Produits pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Garage	02-320-00-632-00	487,83 \$
Produits pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Bibliothèque	02-702-30-632-00	460,35 \$
Produits pétrolier Harricana	Huile à chauffage - CDL	02-701-30-632-00	417,92 \$
Produits pétrolier Harricana	Huile à chauffage - CDL	02-701-30-632-00	691,45 \$
Quincaillerie Palmarolle	Divers articles	02-320-00-516-00	17,87 \$
Réseau Biblio	Achats de revues	02-702-30-519-00	253,78 \$
Sun Média	Avis public	02-140-00-340-00	111,65 \$
Sun Média	Dérogation mineure	02-610-00-340-00	273,42 \$
Techno-Lab	Tests - Eaux usées	02-414-00-453-00	227,85 \$
Techno-Lab	Tests - Eaux usées	02-414-00-453-00	163,49 \$
Techno-Lab	Test - Eau potable	02-413-00-453-00	96,84 \$
Traction inc.	Pièces pour loader	02-330-00-523-03	174,73 \$
Traction inc.	Pièces pour loader	02-330-00-523-03	177,01 \$
Traction inc.	Pièces pour loader	02-330-00-523-03	119,10 \$
Visa Desjardins	Divers achats	Multiples	246,02 \$
Visa Desjardins	Divers achats	Multiples	185,06 \$
TOTAL			95 060,03 \$

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions des conseillers portent sur :

- Le Tour de l'Abitibi;
- La fête des enfants et la soirée qui a suivi.

AFFAIRES

Rés. 152-2011

Vente pour taxes

ATTENDU QUE certains propriétaires sont en dette envers la ville pour non-paiement des taxes municipale pour une période de deux (2) ans et plus;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu d'autoriser le Directeur-général et Secrétaire-trésorier à envoyer la liste des personnes endettées pour taxes municipales à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Rés. 153-2011

Ministère des transports – Installation de panneaux de sensibilisation à la non utilisation des freins « Jacobs » - Demande

ATTENDU QUE des citoyens résidant aux abords de la route 393 se plaignent de l'utilisation de freins « Jacobs » à l'entrée de la ville;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu de mandater le Directeur-général afin d'envoyer une demande au Ministère des transports d'installer des panneaux de sensibilisation à l'utilisation des freins « Jacobs » aux deux entrées de la ville sur la route 393.

Rés. 154-2011

Représentants de la ville sur le CA du HLM - Nomination

ATTENDU QUE les mandats de Mesdames Monique Baril et Pierrette Lafontaine sur le Conseil d'administration du HLM de la Ville de Duparquet viennent à échéance;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu de renouveler les mandats de mesdames Monique Baril et Pierrette Robitaille au Conseil d'administration du HLM de la Ville de Duparquet pour un mandat de trois (3) ans.

Rés. 155-2011

Conduite d'eau – Chemin du Camping – Résolution MDDEP

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire raccorder les conduites d'eau menant au chemin du Camping à ses réservoirs principaux situés sous le bâtiment sis au 86 rue Principale;

ATTENDU QUE le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) demande des plans et devis et une étude environnementale réalisée par des professionnels;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu d'accepter que la firme Groupe Stavible inc. soit autorisé à présenter, pour et au nom de la Ville de Duparquet, au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une demande d'autorisation pour réaliser un projet de construction d'aqueduc partant de la rue Principale et descendant le long du chemin du Camping jusqu'au croisement du chemin Massicotte en la Ville de Duparquet et à fournir, lorsque les travaux de réfection seront complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux de réfection et une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Rés. 156-2011

Date des assemblées régulières du Conseil municipal en 2012

ATTENDU QUE le conseil doit, par résolution, adopter les dates de ses séances régulières;

Proposé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu de fixer les dates et heures pour les assemblées régulières du Conseil municipal de la Ville de Duparquet au :

Mardi, le 10 janvier 2012 à 19h00;
Mardi, le 7 février 2012 à 19h00;
Mardi, le 6 mars 2012 à 19h00;
Mardi, le 3 avril 2012 à 19h00;
Mardi, le 1^{er} mai 2012 à 19h00;
Mardi, le 5 juin 2012 à 19h00;
Mardi, le 3 juillet 2012 à 19h00;
Mardi, le 7 août 2012 à 19h00;
Mardi, le 4 septembre 2012 à 19h00;
Mardi, le 2 octobre 2012 à 19h00;
Mardi, le 6 novembre 2012 à 19h00;
Mardi, le 4 décembre 2012 à 19h00.

Rés. 157-2011

Bibliothèque - Contribution

ATTENDU QUE désire soutenir financièrement le Comité de bénévoles qui œuvre à la Bibliothèque de la Ville de Duparquet ;

Proposé par madame la conseillère Guandaliana Côté et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu de procéder au versement de la seconde part de la contribution financière de la Ville au Comité de la bibliothèque au montant de 675 dollars.

Rés. 158-2011 **Age d'or – Compensation pour taxes**

ATTENDU QUE l'Age d'or de la Ville de Duparquet est un organisme à but non-lucratif qui œuvre pour les citoyens et citoyennes de la ville;

ATTENDU QUE la ville désire supporter l'organisme dans l'organisation de ses activités;

Proposé par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu verser une contribution financière de 600\$ au Club de l'Age d'or de la Ville de Duparquet afin de les compenser pour les taxes municipales qu'ils versent à la ville.

Rés. 159-2011 **SSI – Rapide-Danseur - Entente**

ATTENDU QUE la Municipalité de Rapide-Danseur doit se prémunir d'un Service de sécurité incendie (SSI) en vertu du « Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest »;

ATTENDU QUE la ville désire est en mesure d'offrir un tel service à la municipalité de Rapide-Danseur;

Proposé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu d'autoriser le Maire à signer l'entente afin d'offrir un SSI à la Municipalité de Rapide-Danseur en contrepartie du versement d'une compensation de dix-sept milles cinq cents cinq dollars (17 505\$) par la Municipalité de Rapide-Danseur à la Ville de Duparquet.

Rés. 160-2011 **Pro-Maire - Désignation**

ATTENDU QUE la ville peut désigner un pro-maire afin de remplacer le maire en cas d'incapacité;

Proposé par madame la conseillère Monique Baril et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu de désigner Monsieur Éric Savard à titre de Pro-Maire à compter du 14 décembre 2012.

Rés. 161-2011 **Collecte des matières résiduelles – Acceptation du budget du Comité inter-municipale de gestion des matières résiduelles**

ATTENDU QUE le Comité inter-municipale de gestion des matières résiduelle a déposé son budget de fonctionnement pour l'année 2012;

Proposé par madame la conseillère Monique Baril et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu d'accepter le budget de la Régie inter-municipale de gestion des déchets qui prévoit une tarification de 7 826,91\$ pour les déchets domestiques, de 7 105,07\$ pour les matières recyclables, de 6 135,11 pour le salaire et les bénéfices marginaux et de 3 742,86\$ pour l'amortissement du camion pour un total de 24 809,94\$ pour l'année 2012.

Rés. 162-2011

Contrat – Julien Mercier

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet doit procéder à des échantillonnages de l'eau fournie par son aqueduc et du traitement de ses eaux usées en vue de leurs analyses;

ATTENDU QUE ces échantillons doivent être prélevés par une personne ayant les compétences et les certifications requises;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet est présentement dans le processus afin de combler le poste de Superviseur aux travaux publics et à l'urbanisme, actuellement vacant, dont c'est la responsabilité de procéder à ces échantillonnages et à leur traitement;

Proposé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu d'engager, à titre de contractuel, monsieur Julien Mercier, domicilié à Mansebourg, afin de procéder aux tests d'eau potable et usées, à un taux horaire de vingt-trois dollars (23\$) et ce, jusqu'au comblement du poste actuellement vacant.

Rés. 163-2011

Contrat – Entretien de la patinoire

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire offrir un service de patinoire extérieure à sa population;

Proposé par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu d'engager, à titre de contractuel, monsieur Donald Costello, domicilié à Duparquet, afin de s'occuper de la mise en place et l'entretien de la patinoire extérieure de la Ville de Duparquet pour la saison 2011 - 2012, et ce pour un montant forfaitaire de deux milles cent dollars (2 100\$), payable en 2012.

Avis de motion

Avis de motion est donnée par madame la conseillère Danielle Matte en vue de la tenue d'une assemblée spéciale du conseil municipal portant sur l'adoption du budget 2012 et le Plan triennal d'immobilisation 2012, 2013 et 2014.

Avis de motion

Avis de motion est donnée par madame la conseillère Guiandalina Côté pour un règlement ayant pour objet de procéder à un emprunt afin de répartir les déficits accumulés de la Ville de Duparquet.

Avis de motion

Avis de motion est donnée par madame la conseillère Danielle Matte en vue de la tenue d'une Assemblée spéciale du conseil municipal portant sur l'adoption du budget 2012 et Plan triennal d'immobilisation 2012, 2013 et 2014.

PAROLE AU PUBLIC

Les interventions du public ont rapport à :

- L'enlèvement de la neige sur la rue Principale;
- La signalisation routière;
- La circulation des « Quad » sur les chemins municipaux

DIVERS

Aucun point pour adoption.

RÉS. 164-2012

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Monique Baril et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h28.